

Madame, Monsieur, chers parents,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en inscrivant ou en réinscrivant votre enfant à Saint Adrien. Vous trouverez ci-dessous les modalités d'organisation de la rentrée.

1. Rentrée scolaire

La rentrée scolaire est prévue **mardi 1^{er} septembre 2026** selon le planning ci-dessous. Pour ce premier jour, prévoir un agenda et de quoi écrire. Ce jour-là, les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'établissement.

➤ Collège d'Annappes

- **Sixièmes** : L'accueil aura lieu de 8 h 00 à 11 h 30
- **Cinquièmes** : L'accueil aura lieu de 13 h 30 à 16 h 00
- **Quatrièmes** : L'accueil aura lieu de 9 h à 11 h 30
- **Troisièmes** : L'accueil aura lieu de 14 h 30 à 17 h 00

➤ Collège d'Ascq

- **Sixièmes** : L'accueil aura lieu de 9 h à 12 h
- **Cinquièmes** : L'accueil aura lieu de 13 h 30 à 15 h 30
- **Quatrièmes** : L'accueil aura lieu de 14 h à 16 h 00
- **Troisièmes** : L'accueil aura lieu de 14 h 30 à 16 h 30

➤ Lycée

- **Secondes** : L'accueil aura lieu de 10 h 00, déjeuner offert pour tous les élèves, fin à 14h30
- **Premières** : L'accueil aura lieu de 14 h 30 à 16 h 30
- **Terminales** : L'accueil aura lieu de 13 h 30 à 15 h 30

Les Assemblées générales avec la direction auront lieu mardi pour les collégiens d'Annappes et les élèves de Seconde, jeudi matin pour les élèves de Première et Terminale, mercredi matin pour les collégiens d'Ascq.

2. Cadre général des horaires 2026-2027 pour le collège et le lycée

Le cadre habituel des cours débutera le **mercredi 2 septembre 2026** de **8 h 00 – 12 h 05**, selon les emplois du temps des élèves. L'emploi du temps de la classe pourra être consulté sur le site « **Ecole Directe** » dès le 3 septembre. Voici le tableau général des horaires du collège - lycée :

Matinée		Après midi	
1^{ère} heure	8 h 00 – 8 h 55	5^{ème} heure	13 h 30 – 14 h 25
2^{ème} heure	9 h 00 – 9 h 55	6^{ème} heure	14 h 30 – 15 h 25
Récréation	9 h 55 – 10 h 07	Récréation	15 h 25 – 15 h 37
3^{ème} heure	10 h 10 – 11 h 05	7^{ème} heure	15 h 40 – 16 h 35
4^{ème} heure	11 h 10 – 12 h 05	8^{ème} heure	16 h 40 – 17 h 35

Une sonnerie retentit 3 minutes avant la première heure de chaque demi-journée et à la fin de chaque récréation. Elle indique aux collégiens qu'ils doivent se mettre en rang dans la cour à l'endroit réservé à leur classe et aux lycéens qu'ils doivent rejoindre leur classe.

L'après-midi du mercredi est réservée au Parcours international au collège et à la préparation Passerelle Sup au lycée. La matinée du samedi est réservée, pour le lycée, au Parcours international, aux éventuels rattrapages de DS, et aux retenues.

☒ **Le site d'Annappes ouvre à 7 h 30 et ferme à 19 h 00. Le site d'Ascq ouvre à 7 h 45 et ferme à 17 h 35.**

3. Changement pour les accès à St Adrien, site d'Annappes à la rentrée 2026

A la rentrée scolaire 2026, la porterie située rue Jean-Baptiste de La Salle est déplacée Carrière Delporte.

L'entrée Carrière Delporte sera ouverte tous les jours de 7h30 à 19h00.

Les visiteurs devront se présenter Carrière Delporte pour entrer dans l'établissement.

L'entrée rue Jean-Baptiste de La Salle sera ouverte pour les élèves :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi matin de 7h30 à 8h, de 8h45 à 9h00, de 11h05 à 11h20, de 12h05 à 12h20.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi après-midi de 13h15 à 13h30, de 15h25 à 15h40, de 16h35 à 16h50, de 17h35 à 17h50.

Mercredi de 7h30 à 8h00, de 8h45 à 9h00, de 11h05 à 11h20, et de 12h05 à 12h20.

Cette entrée sera fermée le mercredi après-midi et le samedi matin : accès par la Carrière Delporte.

Les élèves se déplaçant en vélo peuvent accéder au site par les 3 entrées : rue St Jean-Baptiste de La Salle, Carrière Delporte ou Avenue du Bois.

Par ailleurs, nous vous rappelons que le stationnement des véhicules est difficile Place de la République, en particulier le mercredi ; nous vous invitons à privilégier les entrées par la Carrière Delporte ou l'Avenue du Bois.

4. Suivi de la scolarité

L'année est découpée en 3 trimestres accompagnés d'un bulletin trimestriel. Pour suivre les résultats de votre enfant et les informations liées à sa scolarité, nous vous remercions de consulter régulièrement le site « **Ecole Directe** ».

Les nouvelles familles ont reçu leurs codes d'accès à Ecole Directe. Attention : il y a un code différent pour chacun des parents et pour les élèves (les nouveaux élèves auront leurs codes d'accès à la rentrée).

5. Informations diverses

- **Certificats de scolarité**

Deux exemplaires seront disponibles mi-septembre dans l'espace « Document » des parents sur Ecole Directe.

- **Elèves boursiers**

Les informations concernant les bourses sont disponibles sur le site internet de St Adrien. Vous pouvez également prendre contact avec les secrétariats du collège et du lycée.

- **Allocation de rentrée 2026, sous conditions de ressources pour les 6 - 18 ans**

RDV sur le site : www.caf.fr , rubrique « Mon compte »

- **Sweat-shirt St Adrien**

Les élèves entrants en 6^{ème} et en 2^{nde} et les nouveaux élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} et 1^{ère} reçoivent leur sweat-shirt St Adrien, au mois de septembre.

Les élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} et de 1^{ère} ont reçu leur sweat-shirt les années précédentes et doivent disposer à la rentrée d'un sweat-shirt à leur taille. Pour commander un nouveau sweat-shirt, merci d'utiliser ce formulaire en ligne : <https://form.jotform.com/201883973763064>

Les élèves portent leur sweat-shirt lors de certains moments particuliers de la vie du collège et du lycée, et quand ils représentent St Adrien à l'extérieur de l'établissement, par exemple en sortie ou en voyage.

Les élèves peuvent aussi porter le sweat-shirt pour les célébrations, les compétitions sportives (le cross...) et quand ils le souhaitent.

- **T-shirt de sport St Adrien**

Chaque élève entrant en 6^{ème}, 4^{ème} et 2^{nde} reçoit le T-shirt de sport St Adrien. Il doit être porté de manière systématique pour tous les cours d'EPS, et peut être porté en complément du sweat-shirt lors des sorties au collège et au lycée. S'il devient trop petit ou s'il est abîmé, un nouveau T-shirt doit être commandé auprès du Professeur d'EPS.

- **Fournitures**

- **Collège**

La liste des fournitures est transmise via « **Ecole Directe** ». Elle est aussi disponible sur le site internet de l'établissement dans la rubrique « Préparez la rentrée 2026-2027 », présente sur la page d'accueil.

- **Lycée**

Chaque professeur donnera des instructions, s'il y a lieu, la semaine de la rentrée.

Il n'y a pas de calculatrice à acheter pour l'entrée en Seconde ; une commande groupée sera mise en place à la rentrée par l'équipe de Mathématiques.

- **Restauration et pause méridienne**

L'inscription à la restauration est valable pour l'année scolaire avec changement possible des jours de cantine entre le 1^{er} et le 11 septembre, en modifiant en ligne sur « **Ecole Directe** ».

Repas occasionnel : 7,60 € pour le Collège, 7,90 € pour le Lycée. Les repas pris de façon occasionnelle seront facturés et prélevés à chaque période de vacances scolaires.

Les élèves peuvent accéder à la médiathèque, à l'étude silencieuse et surveillée, aux activités sportives, culturelles et pastorales, au foyer, sur le temps de midi selon leurs horaires.

- **Carte « Génération #HDF » par la Région Hauts-de-France pour les lycéens**

Pour les élèves qui possèdent déjà la carte **Génération #HDF**, il n'y a pas de démarche à réaliser.

Pour ceux qui ne possèdent pas encore de carte, la demande peut se faire sur le site internet régional dédié aux jeunes lycéens à partir du 29 juin à 14h : <https://generation.hautsdefrance.fr/>

La carte sera créditée par la région après validation du lycée.

Pour l'année scolaire 2026-2027, le montant de l'aide est fixé à : 100 € pour les élèves de 2^{nde} et 55 € pour les élèves de 1^{ère} et Terminale. Les redoublants de début de cycle ne sont pas primo-entrants.

Cette carte pourra, entre-autres, être utilisée pour l'achat des livres auprès de l'ARBS.

- **ARBS**

Une inscription sur le site www.arbs.com est à faire avant le 15 août 2026 pour **une distribution des manuels le jeudi 27 août 2026 pour le lycée et le vendredi 28 août 2026 pour le collège**, cf. horaires des permanences sur le site www.saintadrien-lasalle.fr dans la rubrique « Préparez la rentrée 2026-2027 », sur la page d'accueil.

- **Transport**

Pour tout renseignement, consulter : www.ilevia.fr, <https://arcenciel.hautsdefrance.fr/region> et <http://www.arc-en-ciel2.fr> pour les transports en commun.

6. Dates des Assemblées Générales de rentrée pour les parents

Ces réunions d'informations (présentation des objectifs de l'année et échanges avec le professeur principal) auront lieu de **18 h 30 à 20 h 00, sauf exception, aux dates suivantes** :

- **Judi 3 septembre** pour les Terminales
- **Vendredi 4 septembre** pour les Troisièmes, sur le site d'Annappes pour toutes les familles
- **Mardi 8 septembre** pour les Secondes
- **Judi 10 septembre à 18h** pour les Sixièmes, sur les sites respectifs d'Annappes et d'Ascq
- **Vendredi 11 septembre** pour les Premières
- **Mardi 15 septembre** pour les Quatrièmes, sur les sites respectifs d'Annappes et d'Ascq
- **Judi 17 septembre** pour les Cinquièmes, sur les sites respectifs d'Annappes et d'Ascq

Pour le site d'Annappes, l'accès se fera selon les informations communiquées à la rentrée.

7. Autres dates à retenir

- **Mardi 1^{er} septembre** : photos individuelles et de classes : collège d'Annappes, sauf les 3^{èmes}, et lycée
- **Judi 3 septembre** : photos individuelles et de classes : collège d'Ascq et les 3^{èmes} du collège d'Annappes
- **Mardi 15 septembre à 8 h** : Messe de rentrée du collège d'Annappes
- **Mardi 15 septembre à 11 h** : Messe de rentrée du lycée
- **Judi 17 septembre à 8 h** : Messe de rentrée du Collège d'Ascq
- **Samedi 3 octobre** : Cross du collège et du lycée
- **Vendredi 9 octobre** : remise des diplômes du baccalauréat et réunion de la promo 2026
- **Vendredi 16 octobre** : journée pédagogique collège et lycée, pas de cours pour les collégiens et lycéens

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et, de manière anticipée, une bonne rentrée.

M. USAÏ

Directeur adjoint du Collège
Site d'Ascq

C. DHALLUIN

Directeur du Collège

Y. TRAVET

Directeur du Lycée

G. CHAMPAGNE

Chef d'établissement Collège-Lycée
Coordinateur de l'ensemble scolaire